

# Quelle est la part d'Europe dans la politique française ?

PATRICK LE HYARIC

## QUELLE PART DANS NOTRE LÉGISLATION ?

L'étude la plus récente est d'Yves Bertoncini, pour le think tank "Notre Europe". Il avait estimé, en 2014, que les normes européennes ne représentaient qu'un peu moins de 15 % des lois votées en France, sur la période 1978-2007. Il avait à l'époque publié un long article intitulé : briser le mythe des 80 %. Voici un tableau par secteur des résultats de ses recherches<sup>88</sup> :

SECTEURS	DIRECTIVES ET RÈGLEMENTS	LOIS, ORDONNANCES, DÉCRETS, ARRÊTÉS	ACTES UE ET FRANCE	%UE/ TOTAL
AFFAIRES ÉTRANGÈRES	89,6	340,2	429,8	20,8%
AGRICULTURE	798,4	1021,6	1820	43,9%
CULTURE	0	397,8	397,8	0%
DÉFENSE	0,9	534,4	535,3	0,2%
ÉCOLOGIE	19,75	434,9	454,65	4,3%
ÉCONOMIE	423,65	1737,1	2160,75	19,6%
ÉDUC., JEUN. & SPORTS	1,7	827,1	828,8	0,2%
EMPLOI ET SANTÉ	14,45	1821,1	1835,55	0,8%
INTÉRIEUR & OUTRE-MER	12,45	1207,7	1220,15	1%
JUSTICE	1,05	689,7	690,75	0,2%
TRANSP. & EQUIP.	21,75	1167,2	1188,95	1,8%
TOTAL GLOBAL	1383,7	10178,8	11562,5	12%

SOURCE : DONNÉES SGG (TABLEAU DIACHRONIQUE 1987-2006), DONNÉES EURLEK, CALCULS Y. BERTONCINI

NB : LA MOYENNE ANNUELLE DES ARRÊTÉS EST CALCULÉE SUR LA PÉRIODE 2005-2008.

Tout dépend des secteurs. Certains sont très sujets à "européanisation", d'autres pas du tout. Ainsi, dans l'agriculture, 42,6 % des règles sont d'origine européenne. À l'inverse, la Culture, la Défense, l'Éducation ne sont pas concernées par les décisions bruxelloises. Ou alors, à la marge...

Une autre enquête, en 2011, signée de Sylvain Brouard, Olivier Costa et Thomas König, se penche sur la période 1986-2007. Au final, selon les chercheurs, seuls 19 % des lois adoptées par

le Parlement français l'ont été sous impulsion européenne

En 2012, Annette Elisabeth Toeller, professeur à la London School of Economics, a publié un article dans lequel elle estime la part d'"européanisation" des lois, en France, entre 3 et 27 % selon les différents secteurs. La fourchette est assez large.

Enfin, une dernière étude menée en 2010 par Matthias Felkl du temps où il était maître de conférences en droit public à Sciences Po et Thomas Platt, chargé de mission Terra Nova, a analysé sur dix ans, de 1999 à 2008, plus de 1 000 textes de loi, près de 20 000 articles de loi.

Ils en concluent qu'environ 25 % des dispositions législatives adoptées par le Parlement comportent un ou plusieurs articles transposant des dispositions d'origine communautaire. Moins de 10 % des lois comportaient une part significative de mesures de transposition du droit communautaire. Moins de 10 % du total des articles législatifs adoptés ont vocation à transposer des dispositions communautaires.

**Dans tous les cas nous sommes très loin des 70 ou 80 % souvent évoqués.**

**Cependant on ne doit pas nier les effets d'application des traités notamment le traité budgétaire ou même l'interprétation des textes sur la BCE qui ont des effets directs pour un gouvernement qui les mets en œuvre.**

**Notons aussi qu'aucune directive n'est décidée sans le consentement des États et du Parlement européen. Il s'agit donc bien là comme ailleurs d'un rapport de force politique.**

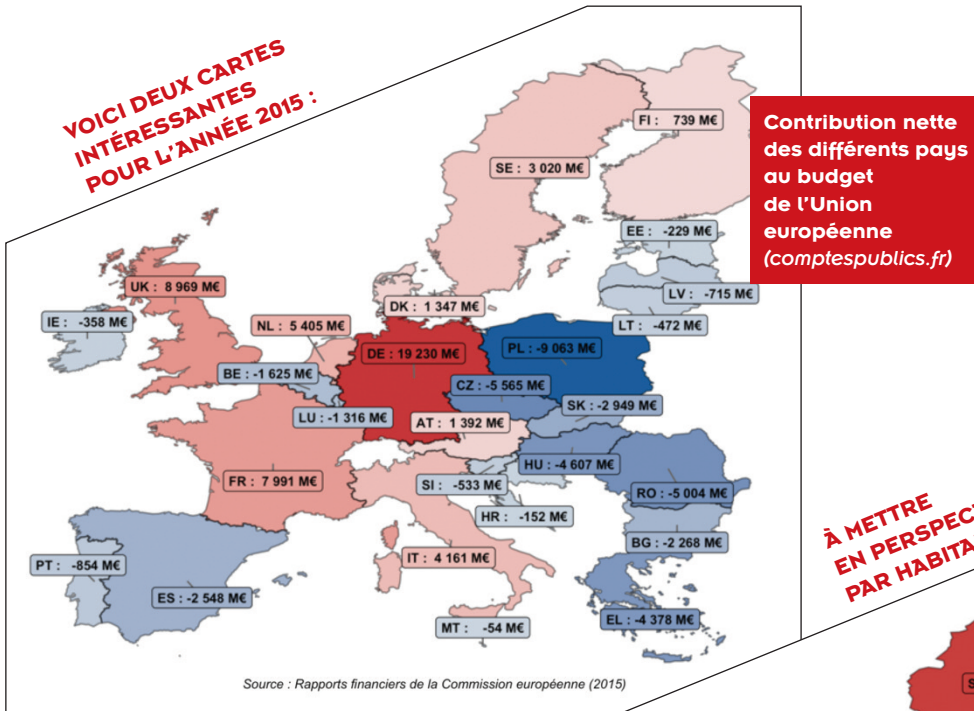
### QUELLE PART DANS NOTRE BUDGET ?

La contribution de la France au budget 2015 de l'Union (prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne) s'élevait à 21 milliards d'euros. Si l'on ajoute à sa contribution les droits de douane et les cotisations sucre, la participation financière globale de la France est de 22,6 milliards d'euros pour 2015, soit 16 % du projet de budget européen et 8 % des recettes fiscales nettes françaises.

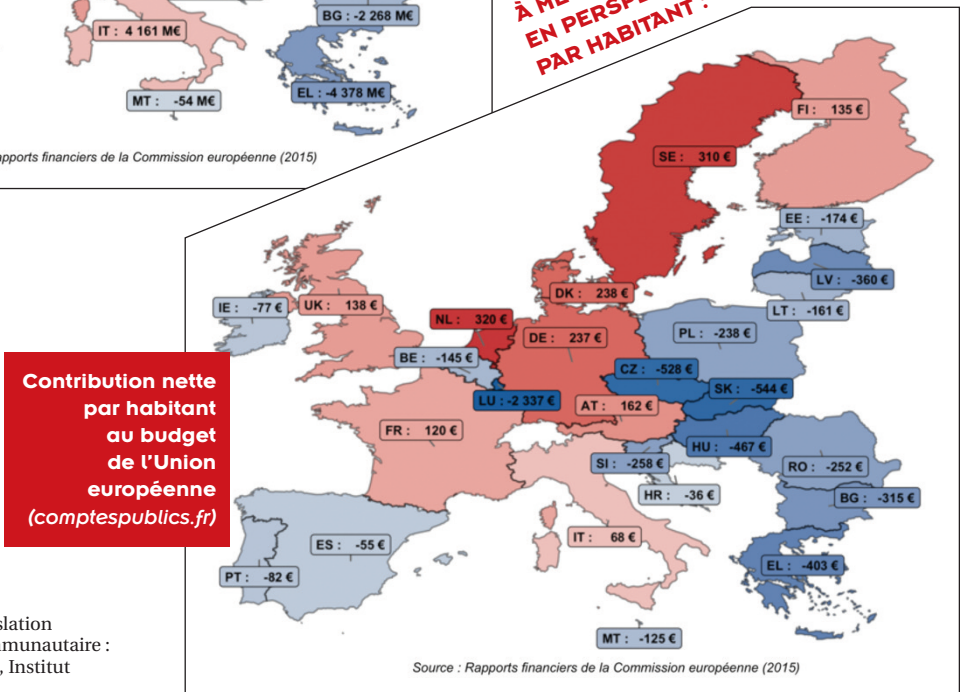
Elle était la 2e bénéficiaire en volume des dépenses européennes, derrière la Pologne et devant l'Espagne. Elles représentaient 14,2 milliards d'euros, soit 10,6 % des dépenses européennes.

Au niveau du Budget, la France est le 3<sup>e</sup> contributeur net au budget de l'Union (pays dont les contributions, nettes des frais de perception, excèdent les retours), derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni. Après le Brexit elle sera donc le deuxième. ★

VOICI DEUX CARTES  
INTÉRESSANTES  
POUR L'ANNÉE 2015 :



À METTRE  
EN PERSPECTIVE  
PAR HABITANT :



88 Yves Bertoncini, La législation nationale d'origine communautaire : briser le mythe des 80%, Institut Jacques Delors